

ENSEIGNANTS

Célia DELAGRANGE, Directrice

DESJEPS instructrice diplômée d'Etat
Tél : 06.17.33.31.14

Violette PRIMARD, Monitrice diplômée d'Etat

Carine LE DOUARON, Monitrice diplômée d'Etat

Amaud PACCAUD, Moniteur diplômé d'Etat

INFOS PRATIQUES

- **Contact :**

Castel de La Colombière – 21000 DIJON

Tél : 03.80.63.78.71

etrier@etrierdebourgogne.fr

www.etrierdebourgogne.com

Adresse postale : 13 chemin de la Colombière

21 600 Longvic

Page Facebook : Etrier de Bourgogne

Instagram : etrierdebourgogne21

- **Accueil :**

Ouverture les après-midi (Voir horaires sur le site)

- **Se rendre à l'Etier de Bourgogne :**

En Bus :

- Ligne 11 Direction PARC DE LA COLOMBIERE – aller jusqu'au terminus

- Ligne 18 Direction LONGVIC CENTRE – arrêt La Colombière

En voiture :

Depuis le centre-ville, Place Wilson, suivre la direction « Castel de La Colombière »

En Tram : 12 arrêt Bourroches



ÉCOLE D'ÉQUITATION

Spécialisée en Concours Complet

PONEY

A PARTIR DE 7 ANS

TARIFS et HORAIRES

Année 2026-2027



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



COTISATION

124 € Cotisation et licence FFE 2027

ATTENTION : la cotisation comprend une assurance responsabilité civile qui ne rembourse que certaines prestations
Pour en savoir plus consultez l'affichage dans le club house ou renseignez-vous auprès de la FFE.

FORFAITS – de septembre à juin

Droit d'accès, Enseignement et encadrement de la pratique équestre

- Forfait initiation de 45 min débutant à expert valable :**
- Automne 18 séances valables du 29/08/26 au 31/12/26 **294 €**
 - Hiver 13 séances valables du 01/01/27 au 31/03/27 **215 €**
 - Printemps 13 séances valables du 01/04/27 au 04/07/27 **215 €**
- (Réduction de 5% si règlement de l'année)

- Forfait perfectionnement une reprise de 1h à partir du G3 valable :**
- Automne 18 séances valables du 30/08/26 au 31/12/26 **345 €**
 - Hiver 13 séances valables du 01/01/27 au 31/03/27 **252 €**
 - Printemps 13 séances valables du 01/04/27 au 04/07/27 **252 €**

Carte 10+ annuelle (en plus du forfait) 10 séances 181 €

CARTE DE 5 REPRISES (sans forfait) 124€

FORFAIT DECOUVERTE

4 reprises à utiliser dans le mois, **non renouvelable**

84 €

PRÉCISIONS :

Les reprises au forfait sont calculées sur 10 mois (de septembre à juin) et payables chaque début de période (le 5 du mois). **Vérifiez régulièrement votre compteur d'heure sur equimondo ou au bureau.** Une dette de 3h entrainera la facturation d'une carte. Pour payer en plusieurs fois, un chèque (et seulement par chèque) par mois vous sera demandé en début de période (3 ou 4 selon le nombre de mois dans une période), et sera encaissé chaque début de mois.

Les cavaliers au forfait commencent dès le premier cours jusqu'à fin juin de l'année suivante.

Toute interruption (sauf avis médical) oblige le cavalier à se reporter ensuite au système des cartes.

Toute absence doit être signalée 24h avant par écrit (email) sinon elle est due. Le rattrapage doit être effectué obligatoirement dans le trimestre.

REPRISES A PONEY

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9H						9h15 Confirmé
10H						10h30 Débutant
11H						11h15 Débutant plus
Pause						
14H			14h Galop 4/5			14h Galop 3/4
15H			15h Confirmé			15h30 Débutant plus
16H			16h15 Débutant			16h15 Expert
17H			17h30 Débutant plus			
18H	Dressage à partir du Galop 4	18h15 Confirmé/Expert	18h15 Expert	18h Débutant / Débutant plus	18h Confirmé/Expert	
19H				18h45 Galop 3/4	18h45 Galop 4/5	
20H						

PORT D'UNE BOMBE 3 POINTS NF ATTACHEE OBLIGATOIRE

Fournir Certificat Médical et Autorisation Parentale lors de l'inscription (obligatoire pour la compétition y compris niveau club)

ATTENTION : la cotisation comprend une assurance responsabilité civile qui ne rembourse que certaines prestations. **Pour en savoir plus** consultez l'affichage dans le club house ou renseignez-vous auprès de la FFE.